

La Lettre de

parly 2

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents

Soyez acteur de votre patrimoine...



Edito de Patrick CHAPOTOT : p.2
Assemblées générales : p.3
En souvenir de Michel PRADAUD : p.4
Ascenseurs - Infos : p.5-7
Point de vue : p.9

Zoom Résidence : p.10-11
Internet et concertation : p.12-13
Actualités du Centre Commercial : p. 14
Club Ars : p.15

... *Soyez acteur de votre patrimoine*

La valeur d'un patrimoine immobilier dépend de nombreux critères. Certains sont liés aux qualités du bâti, d'autres sont liés à son environnement et à sa localisation, d'autres enfin sont liés au contexte du marché immobilier. Certes, ce dernier est particulièrement bien orienté depuis de nombreuses années et la situation géographique de Parly 2 dans l'écrin vert de l'ouest parisien constitue indéniablement un plus pour la valorisation de nos appartements et de notre copropriété. Toutefois, plus de 30 ans après sa construction, seul le critère de la qualité de l'entretien de ce patrimoine fait désormais la différence et représente une valeur ajoutée estimable. Appréciée par ses résidents, soucieux de la qualité de leur cadre de vie, mais aussi remarquée par tous les nouveaux copropriétaires attentifs, tant à l'aspect extérieur (entretien des façades, réfection des toits terrasses, espaces verts et patrimoine arboré...) qu'aux aménagements intérieurs (réfection des halls, des boîtes aux lettres, portiers électroniques,...), la qualité de cet entretien constitue un véritable enjeu pour aujourd'hui et pour demain.

Ces remarquables résultats sont le fruit d'un investissement fort des Parlysiens eux-mêmes, travaillant en symbiose avec la gérance, soit au sein des conseils secondaires de chaque résidence, soit au sein du Conseil Principal et de ses différentes commissions techniques : charges/finances, chauffage ou groupe de travail spécifique, comme celui qui a travaillé l'an passé à la nécessaire actualisa-

tion de notre règlement de copropriété.

Que l'ensemble de ces bénévoles, pour certains investis depuis la naissance de Parly 2, soit ici remerciés pour leur dévouement et pour tout ce travail quelquefois ingrat, souvent méconnu, mais cependant vital pour le fonctionnement harmonieux de notre copropriété.

Vous aussi devenez acteurs de votre patrimoine :

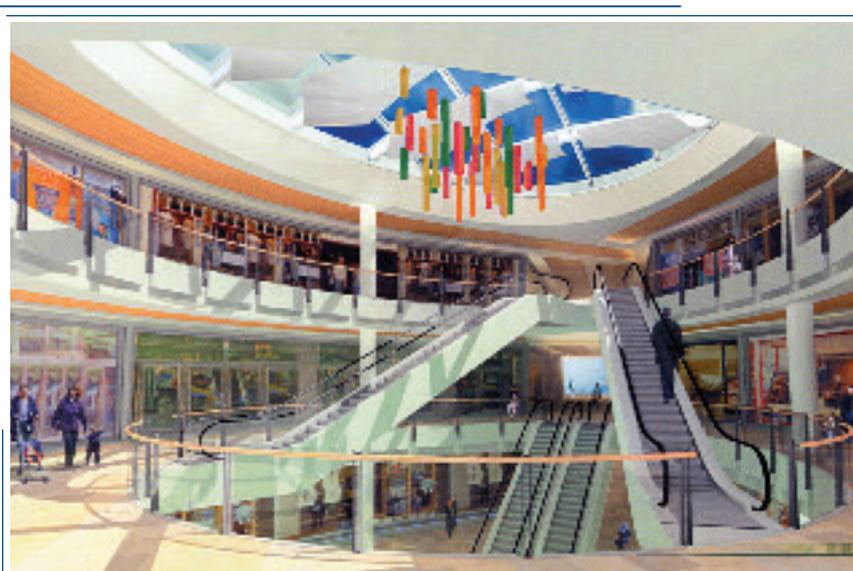
- ◆ En participant aux différentes assemblées annuelles, tant celle du Syndicat principal au mois de juin, que celles de vos résidences dans le dernier quadrimestre de l'année. Cette participation peut se limiter à la remise de votre pouvoir dûment complété et signé. Ce geste simple et rapide traduit votre implication dans la gestion de votre patrimoine.
- ◆ En rejoignant les conseils secondaires de vos résidences pour participer activement à leurs travaux.

Ceux qui veulent abandonner

la critique (toujours très facile) ou tout simplement qui souhaitent consacrer quelques heures dans l'année pour exprimer leurs idées, leurs suggestions et les mettre en œuvre soit les bienvenus.

- ◆ En apportant votre contribution et votre compétence au sein des différentes commissions relatives aux dossiers qui s'imposent à toute copropriété, et dont certains sont générés par la fertilité constante du législateur (loi sur la sécurité des piscines, loi sur la mise aux normes des ascenseurs, etc.).
- ◆ En informant et en rappelant à chacun ce que recouvre la notion de copropriétaire, qui induit sa responsabilité sur ce que l'on appelle les parties communes (respect des espaces et équipements communs mais aussi respect du voisinage). Si les droits du copropriétaire sont souvent connus de tous, beaucoup feignent d'ignorer leurs devoirs.

Patrick CHAPOTOT



Le Projet de rénovation et d'extension du Centre Commercial élaboré par Rodamco Europe fera l'objet d'un vote lors de la prochaine Assemblée générale. La prochaine Lettre de Parly 2 sera en grande partie consacrée à ce dossier.

Rendez-vous le 8 juin ! Le bilan des Secondaires



L'assemblée Générale du Syndicat principal des copropriétaires du Chesnay Trianon se tiendra le **8 juin prochain** dans l'une des salles de la mairie du Chesnay, comme l'année dernière.

VENEZ NOMBREUX

Si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir à temps au mandataire de votre résidence.

Il s'agit de la vie de notre copropriété et par nos votes, nous pouvons exprimer nos choix.

Les assemblées secondaires des trente six résidences se sont déroulées à l'automne ; la participation moyenne fut de 65%. Cette représentation est très inégale d'une résidence à l'autre ; certaines atteignent plus de 77,88%. Citons le palmarès des cinq meilleures :

Saint Cloud 77,88% - Saint Germain 77,74% - George V 76,45% - Trocadéro 75,29 % - Bagatelle 74,99 %.

En revanche, certaines comptaient moins de 50%. Ne les citons pas ! Il y a encore des efforts à faire !

La participation est capitale ; consacrer une soirée par an à sa copropriété est-ce trop demander ?

C'est le seul moment où chacun a l'occasion de se rencontrer et d'échanger des opinions sur les points à l'ordre du jour, mais aussi d'autres points qui tiennent à cœur et qui peuvent être évoqués dans les "questions diverses" en fin d'assemblée.

Si vous ne pouvez participer, pensez à envoyer votre pouvoir au mandataire de votre choix, afin de prendre part au vote. Il s'agit du devenir de votre patrimoine et nul ne peut s'en désintéresser.

Cette année, le renouvellement du mandat de syndic faisait partie de l'ordre du jour ; vous avez choisi de nous faire à nouveau confiance ; nous vous en remercions vivement.

Certaines résidences ont décidé de mettre à l'ordre du jour les travaux à effectuer pour mettre en conformité leurs ascenseurs avec la réglementation*. En effet, le décret du 9 septembre 2004 relatif à la sécurité des ascenseurs, complété par l'arrêté du 18 novembre 2004, précise les dispositifs à mettre en œuvre en fonction des installations existantes. Certains dispositifs sont à mettre en place avant le 3 juillet 2008 et les suivants avant le 3 juillet 2013. Nous mettrons à l'ordre du jour des assemblées secondaires 2006 les travaux à réaliser pour respecter les obligations 2008 ; nous aurons d'ici là l'occasion de vous donner des explications, en fonction de la situation de vos appareils. *article page 5

Catherine RICH
Syndic

Culinelle

Créateurs de cuisines
signées Marie-Armelle & Pierre Reux

4, rue de Versailles
78150 Le Chesnay
www.culinelle.fr

16 cuisines exposées

Cuisine PARLY 2, type 2

01 39 55 22 41

EN SOUVENIR DE MICHEL PRADAUD...

Depuis le départ soudain de notre ami Michel Pradaud, au cours du dernier automne, c'est un sentiment d'absence, de vide, de manque qui prévaut toujours dans les instances de notre copropriété...



Aujourd'hui encore, il n'est que de fréquenter les lieux où notre ami se plaisait à transporter sa gentillesse, son sourire et sa façon de pour apprécier l'immensité de la place qu'il tenait dans l'univers Parlyzien.

Dans la grande salle de réunion qui porte désormais son nom, il n'est pas une discussion, pas une évocation, où sa mémoire et son exemple ne soient évoqués par l'un ou l'autre membre de son équipe.

Michel est au cœur de nos réflexions sur l'avenir de Parly 2, tant nous nous sentons les héritiers des combats qu'il menait avec fougue pour la défense des intérêts de notre ensemble immobilier.

Mort comme il vivait, en pleine course, notre camarade a eu des funérailles à sa mesure : imposantes par le nombre des fidèles et par la masse des fleurs mais simples par la chaleur de l'atmosphère et par l'émotion de l'assistance.

Michel est toujours parmi nous. Et ceux qui ont décidé de prolonger son action sans prétendre bien sûr l'imiter ou le remplacer entendent demeurer fidèles à son image, à son exemple, à son souvenir...

Jean-François PEUMERY

Nouveau Bureau

Patrick CHAPOTOT	Président	
Jean-François PEUMERY	Vice Président	<i>Chargé de la Communication</i>
Louis SAUVEE	Vice Président	<i>Chargé d'Internet</i>
Gérard YOU	Vice Président	<i>Chargé Commission Charges/Finances</i> <i>Délégué Club Ars et C.A SAIC</i>
Michel TEXIER	Secrétaire Général	
Monique TARDY	Chargée des Affaires Juridiques	
Benoist LABELLE	Trésorier	<i>Chargé des Nouvelles Technologies</i>



Une addition qui monte !

La loi du 2 juillet 2003 et ses décrets d'application du 9 septembre 2004 et du 28 octobre 2004 imposent une mise en conformité de tous les ascenseurs selon un calendrier précis définissant trois échéances majeures : 2008, 2013 et 2018.

A Parly 2, la réalisation du programme immobilier s'est étalée de 1968 à 1978. Les ascenseurs sont d'origines diverses selon les résidences : Kone, Otis, Schindler... Quelques résidences ont déjà procédé à certains travaux de rénovation. Il convient toutefois de ne pas confondre modernisation et mise en conformité au regard des obligations légales.

En conséquence, le périmètre des mesures de mise en conformité est différent d'une résidence à l'autre. En contrepartie et dans tous les cas, de par la nature des équipements installés, seules les obligations 2008 et 2013 sont applicables à Parly 2.

A échéance 2008* :

- ⌚ Conformité des serrures de portes palières,
- ⌚ Dispositif de protection des mécanismes de verrouillage des portes palières (vandalisme),
- ⌚ Dispositif de détection de personnes (pour les cabines disposant de portes coulissantes),
- ⌚ Conformité des parachutes et limiteurs de vitesse,
- ⌚ Garde pieds cabines (hauteur minimum de 0,75 m),
- ⌚ Boîtiers d'inspection en toit de cabine et éclairage gaine pour le personnel d'intervention,
- ⌚ Protection du personnel dans les machineries,
- ⌚ Sécurité des portes et portillons de visite des gaines.

(*ces travaux devront être votés au plus tard aux Assemblées de fin d'année)

A échéance 2013 :

- ⌚ Précision d'arrêt de la cabine inférieur à 2 cm,
- ⌚ Téléalarme bidirectionnelle avec identification de l'appelant et télémaintenance,



- ⌚ Conformité du vitrage des portes palières,
- ⌚ Signalisation et protection des équipements électriques contre les risques d'électrocution,
- ⌚ Protection des organes mobiles, poulies, câbles, courroies (zone machinerie),
- ⌚ Eclairage des locaux techniques et zones de travail.

Malheureusement, pour la réalisation de ces travaux, une immobilisation de l'ascenseur variant de une à quelques semaines est nécessaire. Le montant de la facture peut atteindre 35 000 euros par immeuble dans les cas les plus défavorables. La reconduction d'une TVA à 5,5% jusqu'à 2010 est néanmoins bénéfique.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation prévoit une visite ou "contrôle technique" des installations tous les cinq ans. Celle-ci, bien entendu à la charge de la copropriété, doit être effectuée par un organisme agréé.

Les contrats de maintenance ont, quant à eux, été révisés à compter du 1^{er} janvier 2006 pour l'ensemble de nos résidences.

Benoist LABELLE



Piscines...

Confrontés à la nouvelle réglementation concernant la sécurité des piscines privées, il a été demandé à une société spécialisée de préconiser les mesures les plus adaptées pour chacun de nos bassins.

Les travaux recommandés ont déjà été entrepris dans la plupart des cas. Soyez sans crainte nos piscines seront ouvertes comme chaque année du 1^{er} juin au 3 septembre.

B. L.

... Avoir 100 ans à Parly 2

A Palais Royal

A l'invitation de leur Conseil Syndical de copropriété, les résidents de Palais Royal ont fêté, le 15 décembre 2005, au Club Piscine, dans la convivialité et la bonne humeur, les 100 ans de leur doyenne, Mme Goudeau.

Dans son discours, le Président du Conseil Syndical, M. Garnier, a salué l'excellente santé physique et intellectuelle de notre centenaire, dont la vivacité d'esprit suscite l'admiration de tous, et a retracé les grandes étapes d'une vie, marquée d'abord par des débuts difficiles.

Née le 9 décembre 1905, à Paris (13^{ème}), Simone Dupriez est très tôt orpheline. Elle perd, à neuf ans, sa mère, décédée des suites d'une tuberculose, et à treize ans son père, revenu gazé en 1918 après quatre ans dans les tranchées, et décédé six mois après.

Elle reste seule avec son frère aîné, au sortir de la guerre de 14-18.

Entrée à seize ans, en 1921, à la Société de Géographie, comme secrétaire à la bibliothèque, elle y passa onze années passionnantes, au contact de savants et explorateurs, dont le Commandant Charcot.

Mariée en 1932 à un industriel, Gaston Goudeau, elle vécut avec lui cinquante quatre ans de bonheur, avec leurs deux enfants, toujours proches : Jean-Pierre (né en 1933, ingénieur, aujourd'hui en retraite, et grand sportif, ancien champion d'Europe d'Athlétisme) avec deux grandes petites filles, et quatre arrières



petits enfants, et Michèle (née en 1935, auteur de livres pour enfants, épouse de Pierre Pellissier, ancien journaliste politique au "Figaro", écrivain et biographe de renom).

De toutes les inventions et découvertes du XX^{ème} siècle, Mme Goudeau retient le téléphone, comme étant celle qui l'a, à l'époque, le plus impressionnée. Parlysienne et copropriétaire depuis trente sept ans, Mme Goudeau a été, avec son mari, parmi les premiers résidents de Palais Royal, en 1969, lors de la livraison des immeubles nouvellement construits. Monsieur Goudeau est décédé en 1986, à l'âge de 80 ans. Restée seule, Madame Goudeau vit toujours dans son appartement calme et paisible du Square Montpensier, heureuse.

Avoir 100 ans à Parly 2, quel bonheur !

Jacques VIALLA

A Saint Cloud

Un clodoaldien aussi...

Habitant de la première heure de la résidence Saint Cloud Paul CHAUVET est né en 1904. Il a déjà passé donc le cap des 100 ans.

Veuf depuis de très nombreuses années, il vit paisiblement avec l'assistance d'auxiliaires de vie. Paul CHAUVET a eu une carrière prestigieuse.

En qualité de Gouverneur Général de la France d'Outre Mer, il a représenté la présence française en Indochine et en Afrique Occidentale.

Louis SAUVEE

DERNIERE MINUTE

Adoption de l'"AMENDEMENT PRADAUD" en première lecture à l'Assemblée

Hommage posthume rendu à notre ami, qui s'était déployé sans compter pour éviter que les Parlysiens recevant les programmes télévisés par une antenne parabolique collective, ne soient taxés au titre d'opérateur par la SACEM et l'ANGO, l'"amendement Pradaud" présenté par Christian VANNESTE (UMP Nord) rapporteur au sein de la commission des lois, a été adopté par l'Assemblée Nationale le 17 mars 2006. Désormais, ce texte doit être examiné par le Sénat.

A suivre...

À la CaixaBank, votre compte courant vous rapporte

1,50 %*
intérêts calculés chaque jour.

Avec le Compte Rémunéré Caixa, l'argent disponible sur votre compte courant est rémunéré à l'un des taux les plus intéressants du marché.

Contactez nos Conseillers de l'agence de **Versailles**
26 rue de la Paroisse - Tél : 01 34 61 69 99

soyez curieux

Ben

www.caixabank.fr



CaixaBank

* au-delà d'un seuil de 1 500 €, taux nominal brut annuel en vigueur au 16/03/05 et susceptible de variations. Voir conditions détaillées du Compte Rémunéré en agence.

09/05 - Direction Marketing - AR/FG - RCS Nanterre B 542 108 311 - Document non contractuel - temps réel

Votre argent n'a pas de temps à perdre

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE

Le feu a pris dans l'appartement

IL Y A DES FLAMMES

sans fumée



J'essaie d'éteindre avec
une serpillière humide



J'appelle les pompiers
si le feu persiste



Je ferme la porte
de la pièce où il y a le feu



J'évacue l'appartement



Je ferme la porte palière
en emportant les clés

IL Y A DE LA FUMEE

on ne voit pas
les flammes



J'évacue l'appartement



Je ferme la porte
palière en emportant
les clés



J'appelle les pompiers

LES FUMÉES ENVAHISSENT L'ESCALIER

de la fumée passe sous la porte



Je n'ouvre pas la porte palière



Je place des tissus humides en bas
de la porte pour éviter le passage des fumées



J'appelle les pompiers
je fais exactement ce qu'ils demandent



Je rassemble tous les occupants dans
une pièce donnant sur une façade,
je signale notre présence aux secours

Elle ne fait vraiment pas son âge...

Pas de confusion. Il ne s'agit que de notre copropriété Parly 2.

En ces temps de morosité, réjouissons nous d'habiter dans une copropriété qui a su garder son attrait des premiers jours et un plaisir d'y vivre sans pareil. Il n'est, pour s'en convaincre, que de regarder des copropriétés de vingt ans plus âgées. Cet état de choses n'est pas le fait du hasard, mais la résultante d'un ensemble de facteurs tout aussi déterminants les uns que les autres. Tout d'abord, grâce soit rendue à l'architecte qui a osé rompre avec des habitudes et des tabous, pour réaliser un ensemble qui, en son temps, avait déjà plusieurs années d'avance sur les constructions traditionnelles d'alors.

Ensuite, l'importance numérique de la copropriété a conduit à la fractionner en différentes résidences avec une structure d'organisation unique, comprenant des conseils syndicaux liés à chaque résidence et coordonnés entre eux par un conseil syndical principal.

Cette structure s'est révélée parfaitement efficace et démocratique, chaque résidence pouvant, dans son propre domaine, être maîtresse de toutes ses décisions et le conseil principal gérant les secteurs généraux de la copropriété.

Il est à remarquer que cette organisation, après des décennies de fonctionnement a révélé non seulement son efficacité, mais aussi sa différence par rapport aux copropriétés de plus faible volume, dont la gestion n'est aucunement comparable à Parly 2. Le coût des charges au m² est un des meilleurs de la catégorie. Les facteurs les plus déterminants ont été à la fois le nombre, les compétences et la motivation de tous les bénévoles qui se sont impliqués dans ces tâches, avec la création des commissions correspondantes.

L'état de notre copropriété est la conséquence directe de la volonté des conseils d'entretenir le patrimoine, de satisfaire les nouvelles exi-



gences imposées par les pouvoirs publics mais aussi et sans arrêt de rechercher toutes les solutions améliorant la qualité de la vie dans les résidences.

Pour s'en convaincre, il suffit d'en visiter quelques unes et de constater, partout, ce souci de l'amélioration des biens et de la qualité de vie, tout en conservant leur originalité.

En outre, les résidences ont dû faire face à tous les aléas intervenus depuis la création, en les surmontant avec succès, grâce à l'intercommunication qui existe entre elles.

Ces aléas étant soit imposés par les nouvelles normes d'urbanisme, soit par l'évolution des modes de vie (trois générations vivant dans les mêmes lieux !!), soit par la transformation de l'environnement.

Le maintien en état et les améliorations successives (qui sont loin d'être terminées), ont été faits progressivement, donc sujets à l'oubli des états initiaux. Citons cependant les plus marquants :

- ⊕ Entretien périodique des façades.
- ⊕ Réfection des étanchéités de terrasse.
- ⊕ Apparition des loggias.
- ⊕ Restructurations des espaces verts.
- ⊕ Amélioration et personnalisation des voiries.
- ⊕ Réfection des allées piétonnières.
- ⊕ Modification des éclairages et des agencements des parties communes.
- ⊕ Réfection des adductions et évacuation d'eau.

- ⊕ Réfection et mise aux normes des piscines.

- ⊕ Modernisation de la signalisation des résidences.

- ⊕ Installation de la cogénération pour le chauffage collectif.

- ⊕ Transformation et mises aux normes des ascenseurs.

- ⊕ Clôture des parkings souterrains.

- ⊕ Rajeunissement du règlement de copropriété.

- ⊕ Accès des immeubles sécurisés par portier électronique.

- ⊕ Etc.

Cette énumération n'est, bien entendu, pas limitative, car beaucoup d'autres choses restent à faire, soit dans le cadre général (vidéosurveillance, accès pour les handicapés par exemple) que dans les résidences proprement dites.

Nous sommes dans un environnement évoluant sans cesse, soit par des législations voulant le risque zéro, soit par une évolution de notre société dans son mode de vie et ses aspirations. Gageons que, jusqu'à présent, Parly 2 a su surmonter tous ces obstacles et que la transformation prévue du Centre Commercial y ajoutera une plus value supplémentaire.

Les conseils principal et secondaires continueront à mettre en œuvre toute leur énergie pour maintenir la copropriété au top niveau.

Serge LEBEFAUDE

... Saint James

La résidence Saint James a décidé, dès sa création en 1975, de s'éloigner du centre de Parly 2 pour faire l'école buissonnière et s'installer au vert près du Bois de Fausses Reposes.

Cet endroit privilégié, notamment pour la détente et le sport, illustre le slogan bien connu : "le bonheur d'être à l'ouest"

Nous avons rencontré le président du conseil et nous lui avons demandé quel était son rôle ?

Mon rôle est de rassembler, de motiver et d'animer un groupe de copropriétaires pour œuvrer avec le syndicat à une bonne gestion et proposer à l'assemblée annuelle les travaux et les améliorations nécessaires, pour protéger et valoriser notre patrimoine.

Combien de personnes composent ce conseil ?

Quatorze personnes représentent neuf bâtiments soit deux cent cinquante sept appartements.

Pourquoi avoir accepté cette responsabilité ?

Encouragé par des amis, devant la vacance du poste, pour "m'occuper" disaient-ils. De plus, j'avais des projets en tête pour remettre à niveau cette résidence de vingt cinq ans, aussi j'ai accepté ce poste délicat avec le soutien actif du Conseil Syndical Secondaire.

Pourquoi dites-vous délicat en parlant de ce poste ?

Ce poste est délicat, car s'il est source de satisfactions, il reçoit aussi de nombreuses remarques concernant les actions menées. La difficulté est d'arriver à rallier les résidents autour de projets partagés. Il faut dire aussi, que les contraintes liées à une gestion de copropriété ne sont pas toujours faciles à appréhender par les résidents. Je le savais, mais j'ai accepté de relever le défi. Néanmoins, c'est avec un réel plaisir que je participe à cette aventure avec l'aide des membres du conseil pour le bien être des résidents de Saint James.

Quelle est l'amélioration de Saint James dont vous êtes le plus fier ?



Mme et M. Bayart

Je ne fais pas de différence entre les travaux d'entretien et les travaux d'amélioration. L'entretien est aussi une amélioration, et l'amélioration est toujours une avancée. Ma fierté est de réussir ce challenge en planifiant ces travaux pour répartir la charge financière.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Notre dernière assemblée a voté favorablement le projet de remplacement de nos portes d'entrée et l'adoption du système de fermeture VIGIK. Lors de sa dernière visite, l'architecte de la copropriété nous a fortement conseillé d'envisager prochainement les travaux de réfection de nos terrasses et la rénovation des allées piétonnes. Les coûts liés à ces investissements seront, bien sûr, étalés sur plusieurs années.

Vous ne nous parlez pas de vos espaces verts ?

C'est une préoccupation permanente, je dirais même un souci car nos derniers peupliers ont des racines dévastatrices qui attaquent les trottoirs, les parkings et les canalisations. Aussi, dernièrement, la copropriété a approuvé le remplacement de plusieurs peupliers de la rue de Louveciennes par des tilleuls. Cette opération se fera progressivement, pour respecter le souhait de certains résidents concernés plus directement. Je ne vous parle pas des élagages récurrents, des remplacements de thuyas, des modifications de parterres, des réfections de haies etc., de quoi s'occuper.

Avez-vous rencontré des problèmes de gardiennage et d'intendance ?

Nous avons la chance d'avoir Monsieur et Madame Bayart qui ont la vivacité coutumière des gens du Nord. Leurs connaissances techniques font d'eux une aide précieuse pour la copropriété.

Nous n'avons pas parlé de vos rapports avec le Syndicat ?

De nombreux grands ensembles immobiliers nous envient son professionnalisme dans la gestion de la plus grande copropriété d'Europe. (36 résidences, 278 immeubles, 7 258 lots d'habitation).





Du côté pratique, que vous manque-t-il ?

Nous avons pratiquement tout sous la main : superette, écoles maternelles, écoles primaires, lycées, hôpital, laboratoire, des bus desservant trois gares de Versailles vers Paris et à peine plus loin, un centre commercial avec des enseignes prestigieuses qui va bientôt subir une rénovation.

Le seul point noir de notre secteur c'est le manque de parkings, et les emplacements autorisés de la rue de

Louveciennes ne suffisent plus à absorber les nouvelles réalités familiales. Aussi les trottoirs sont largement utilisés au détriment des piétons. La Mairie, consciente du problème, devrait proposer un projet nécessaire avant une asphyxie prévisible du quartier.

Alors vous êtes heureux d'être Parlyzien à Saint James ?

Oui, certainement. Il y a trente ans, j'ai fait le bon choix et ce jugement sur Saint James est largement partagé par nos résidents. Nous pouvons citer plusieurs familles qui par besoin d'un appartement plus grand, ont préféré attendre une opportunité pour rester dans cette résidence. Je pense que c'est la meilleure réponse à votre question.

Interview de Bernard TORRIONE

Membres du Conseil :

Mesdames : Bernagout
Berthoux
Leguillon
Regnery
Servant
Thirion

Messieurs : Bauer
Castet-Barou
Duchemin
Giron
Hervé
Lazzarotto
Soule
Torrione

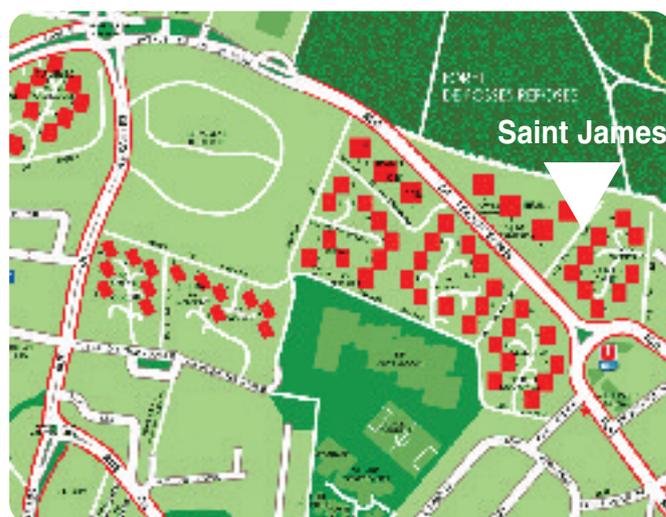
A Paris...

En lisière du Bois de Boulogne, entre l'avenue Foch et l'avenue Victor Hugo, s'élève un somptueux hôtel particulier le Saint James Paris.

Bâti en 1892, sur l'initiative de la veuve d'Adolphe Thiers (Président de la République française de 1871 à 1873) le futur Saint James Paris, alors Fondation Thiers, a été créé à l'emplacement du premier aérodrome de Paris d'où s'envolaient les montgolfières.

La Fondation Thiers accueillait le temps de leur carrière universitaire, les étudiants de France parmi les plus brillants.

En 1896, l'édifice néo-classique devint propriété d'un homme d'affaires britannique qui en fit un club dans la plus pure tradition des cercles londoniens. Acquis par une famille française au début des années 1990, il fut transformé en une luxueuse résidence hôtelière.



La communication au quotidien

“Faisons vivre la concertation par Internet”

La démocratie : “gouvernement des résidents par les résidents” n’est encore qu’un idéal que nous nous efforçons d’atteindre, plutôt qu’une réalisation achevée.

A Parly 2, grâce à la mise en place progressive d’une pratique partagée du pouvoir ou plutôt du décisionnel, nous évoluons favorablement sur le chemin qui y mène.

Il n’est plus convenable aujourd’hui de diriger les (grandes) copropriétés avec les méthodes d’autrefois. L’époque où les décisions se prenaient entre experts, à l’abri de regards et derrière des portes hermétiquement closes est révolue. Nous avons au contraire besoin de toutes et de tous, des trésors que constituent l’expérience, la connaissance du terrain, le bon sens, l’initiative.

Comment pourrait-on concevoir un grand projet, qu’est un engagement pour plusieurs années ou plusieurs décennies, sans avoir pris le soin de vous écouter vous, futurs utilisateurs ou clients ?

Comment pourrions-nous faire le bon choix en nous passant de vos “désirs d’avenir” ?

C’est pourquoi depuis plusieurs années déjà, le Bureau du CSP s’est engagé dans un processus concret du dialogue avec les résidents, grâce à l’émergence des nouvelles technologies et de nouvelles techniques : il s’agit de permettre à chacune et à chacun d’entre vous de s’exprimer et d’être entendu.

L’objectif bien sûr n’est pas de remettre en cause les centres de décisions actuels.

La désignation de représentants (conseil syndicaux...) reste en effet la clé de voûte de notre organisation. L’élu garde toute sa légitimité, en particulier à l’égard des femmes et des hommes dont il est le mandataire.

Mais cette délégation l’oblige à ouvrir un débat régulier et constructif avec les résidents.

La copropriété a besoin du concours de tous pour être véritablement vivante.

Dans une copropriété comme la nôtre, les habitants doivent rester en contact avec la réalité et peser sur les choix qui sont effectués.

Il me semble qu’une décision est bonne lorsqu’elle résulte d’une

concertation franche, qui admet l’échange et même la contradiction. Elle risque en revanche d’être médiocre et éventuellement contestée, si elle est prise trop vite et sans dialogue.

La copropriété dispose à cet effet de toute une panoplie d’outils : des assemblées générales, aux diverses commissions, du cahier de conciergerie au contact direct avec le service Gérance ou le Conseil Syndical, de La Lettre de Parly 2 au site Internet...

Il est évident que le site Internet répond fonctionnellement à ce souci de dialogue et gagne à vos suggestions, il pourrait même encore bénéficier d’améliorations. *On y réfléchit !*

Cette concertation qui se développe au moyen de nouvelles techniques, est nécessaire mais pas suffisante. Elle doit en effet déboucher sur une participation active avec présence aux assemblées.

La Loi impose des règles strictes de représentation. Le danger qui guette notre copropriété est une non-participation.

En attendant une évolution possible de ces règles, grâce encore une fois à l’apport de nouvelles technologies, il nous faut continuer à lutter contre l’absentéisme.

*Dialogue, concertation, participation,
tout un programme...*

Louis SAUVEE

Etude de maquette de résidence



www.parly2.com

24h/24h et 7j/7j

***Pour être constamment
INFORMÉ
et pour COMMUNIQUER***



***Bientôt, un questionnaire électronique :
“Votre avis nous intéresse”***

Les Parlynautes seront consultés pour livrer leurs opinions et leurs attentes sur le site Internet. Cela fait partie de la concertation. Le questionnaire sera bien entendu disponible sur parly.com.

Prochainement : “Réunion des correspondants”

La prochaine réunion annuelle des correspondants internet des conseil syndicaux secondaires traitera des sujets :

- la gestion des informations à caractère permanent
- l'ouverture des mini-sites résidences sans restriction
- l'opportunité de proposer un blog pour les contributeurs

Quelques chiffres = la stabilité

Nombre de foyers Parlysiens : **6 000**
 Nombre de foyers équipés : **3 000** (estimation)
 Nombre de connexions mensuelles : **5 000**
 Nombre de consultation mini-sites : **500**

CGPG

**PEINTURE INTÉRIEURE
TRAITEMENT DE FAÇADES**

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail. cgpg@cgpg.fr

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - TSA 40004 - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex
 CGPG - SAS au capital de 504 000 € - SIREN 315 279 364 RCS Créteil - FR 28 315 279 364

PAROLES de Parly..

PROCHAINES OUVERTURES EXCEPTIONNELLES !

Lundi 8 mai (fête de la Victoire)

Jeudi 25 mai (Ascension)

Lundi 5 juin (Pentecôte)

1er dimanche des soldes d'été

(date inconnue à ce jour)



PROGRAMME des ANIMATIONS 2006 (1er SEMESTRE)

Le spectacle du **THEATRE DE GUIGNOL** continue **TOUS LES 1er MERCREDI** de chaque mois (sauf août). Il est situé, porte Vendôme.

Séances à 11 h 30, 14 h30 et 16 h00.

Sans oublier "Frédi la Grenouille" qui déambule dans le centre, pour le plaisir des petits... et des grands.

LA FANTASTIQUE CABANE DE PAPY PAUL

Dans une maison en bois, atmosphère bucolique et champêtre, les enfants ont rendez-vous avec Papy Paul durant 19 semaines (**jusqu'au 28 juin**) pour devenir un Vrai Citoyen du Pays des Rêveurs...

Chaque enfant reçoit une maison qu'il pourra, semaine après semaine, personnaliser au fil des ateliers.

3 comédiens-animateurs prennent en charge les enfants durant une heure.

Séances à 14 h00, 15 h 30 et 17 h00. Place de la Fontaine, dans l'allée menant à C&A et à la Fnac.

Le programme est disponible à l'accueil du centre.

Plus qu'une journée de LA FEMME, Parly 2 consacre entièrement le mois de mai à LA FEMME, au travers de deux opérations :

LES PARLYSIENNES

Durant 8 jours (**du 5 au 13 mai**) Parly 2 met en place une action destinée à LA FEMME.

LA FEMME sera valorisée, privilégiée, chouchoutée...

LA FEMME sera la Reine du centre au travers d'animations, de jeux-concours, de cadeaux, de promotions...

LE MARCHE DE L'ARTISANAT

A l'occasion de la fête des mères, c'est une trentaine de stands qui seront mis en place à Parly 2 afin de vous proposer l'artisanat de tous les continents...

LE SALON DU JARDINIER

Il est devenu incontournable à Parly 2

Grâce à toute l'équipe du magasin Truffaut, Parly 2 se pare de mille couleurs et de mille senteurs, pour le plaisir de chacun.

Du 5 au 17 juin, le printemps fait son apparition dans Parly 2 et fait pousser, dans les allées, des jardins fleuris, des potagers, des idées décors pour vos terrasses et balcons...

les jardiniers se rendent disponibles pour vous donner des conseils.

.....
Pour tout connaître sur le Centre Commercial de Parly 2, n'oubliez pas notre site internet : www.parly2.com

Et si vous désirez nous contacter : acparly2@parly2.com ou 01 39 54 30 45



Les activités du Club Ars ont commencé au mois d'octobre mais il est encore possible d'intégrer la plupart d'entre elles.

La bibliothèque est ouverte toute l'année même pendant les vacances scolaires, elle accueille les lecteurs du lundi au vendredi et vous propose romans et livres classés.

Les adhérents peuvent également participer au comité de lecture pour le choix des nouveautés à acheter.

De nouvelles sessions vont démarrer dans certains cours ou activités: informatique (photos numériques, traitement de texte, Excel, Internet etc.), réfection de sièges, bridge

(cours ou parties libres), scrabble, langues (adultes et enfants), peinture, conférences, artisanat, histoire de l'art, dîners, sorties au théâtre à Paris etc.

Voici quelques dates à retenir (en dehors des cours) pour les mois à venir :

Animations jeunes

Pendant les petites vacances scolaires, des ateliers d'arts manuels - modelage - peinture - cartonnage... sont proposés aux enfants de sept à onze ans un ou plusieurs après-midi par semaine de 14h à 17h (9 € goûter compris).

Stages de photos numériques

Si vous avez un appareil numérique,

venez suivre des cours: les possibilités sont infinies avec votre ordinateur et les logiciels fournis avec votre PC (Photoshop) : retouches de photos, fabrication d'albums, catalogues, diaporamas, restauration de photos abîmées etc.

Théâtre

27 avril : Deux sur la balançoire : 19h45.

15 juin : Château d'Ecouen, musée de la Renaissance, puis dîner : 16h du Chesnay.

Conférences

Au Club Ars par Florence vanHaecke avec diapositives (sans inscription) les mardis à 14h (9 €).

2 mai : L'eau à Paris.

Lundi 22 mai : Visite du Château de Maisons-Laffitte.

Visites de musées ou expositions

Accompagnées par L. Chanchorle.

1^{er} juin à 14h : La peinture espagnole au Louvre (20 €).

Expositions de peinture

21 mars au 8 avril : Mme Daul exposera des pastels.

25 avril au 5 mai : ateliers de C. Jordan et F. Lecampion.

9 au 21 mai : M. Atamian.

23 mai au 2 juin : Atelier de C. Lechatelier.

6 au 16 juin : Atelier de M.G. Bertojo et Véronica Peirce et atelier de P. Sourice.

20 au 30 juin : exposition de tous les ateliers adultes et enfants en peinture, arts manuels et artisanat.

Si vous souhaitez prendre des cours en 2006-2007, n'hésitez pas à venir voir les diverses expositions : c'est la meilleure façon de se faire une idée des ateliers.

Une "opération portes ouvertes" se déroulera mi-juin au cours de laquelle on pourra prendre des inscriptions.

Françoise LERIDON

Accueil : Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 18h. Résidence Auteuil-Trocadéro

Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87

www.clubars.com - email club.ars@wanadoo.fr



M. Atamian

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY

Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94

E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY

Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94

E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

Réseau CPH IMMOBILIER

38 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

www.cph.fr

La Lettre de Parly 2

Éditée par l'Association **PARLY.COM** :

Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44

Email : parlycom@parly2.com - Site : www.parly2.com

Président : J.F. Peumery,
Directeur de la rédaction.

Vice-Président délégué : P. Chapotot,
Directeur de la publication.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

P. Chapotot, B. Labelle, S. Lebéfaude, F. Leridon,
J.F. Peumery, D. Progetti, S. Nadreau, C. Rich,
L. Sauvée, B. Torrione, J. Vialla.

Photos : N. Broquin, Club Ars, Taxi Jaune.

Dessins humoristiques : D. Lizambard.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 : Création,
maquette, réalisation, impression, mise sous film de
La Lettre.

Publicités :
CaixaBank
CGPG
CPH IMMOBILIER
CULINELLE